

Programme de formation

Public concerné

Dirigeant ou autre salarié en charge de l'accompagnement des particuliers dans le secteur de la rénovation énergétique

Pré-requis

Connaitre le secteur de la rénovation énergétique

Durée

6 jours soit 42 heures

Tarif

1050 euros/jour en intra
2200 euros/ stagiaire en inter entreprise

Modalités de formation

Formation théorique en présentiel et en distanciel (mixte)

Méthodes Pédagogiques

Actives et inductives. Le formateur s'appuie sur le contexte professionnel des stagiaires et les situations professionnelles vécues. Echanges et validations régulières
Validation des acquis par un quiz

Accès et ouverture de la formation

A partir de 6 salariés en inter entreprise
A partir de 1 salarié en intra

Mis à jour le 01/08/2024



**CONSEILLER ET ACCOMPAGNER
EFFICACEMENT LES PARTICULIERS
EN MATIÈRE DE SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE**

Objectif de la formation

Conseiller et accompagner les particuliers en matière de sobriété énergétique dans le cadre d'un audit énergétique.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les enjeux de la sobriété énergétique et les axes du plan national
- Comprendre les impacts environnementaux du secteur du BTP et les axes de travail pour y remédier
- Maitriser les leviers pour agir en faveur d'une politique de sobriété énergétique à l'échelle d'un ménage et d'un logement
- Maitriser le rôle de l'auditeur énergétique
- Organiser son intervention de manière à intégrer de l'accompagnement et du conseil en matière de sobriété énergétique
- Fournir un livrable intégrant les changements de comportement à opérer dans le cadre de la sobriété énergétique

Contenu et déroulement de la formation

Séquence1 : Les enjeux écologiques dans le secteur du BTP

- L'impact environnemental de la construction et de la rénovation
- La réglementation en vigueur
- L'enjeu majeur des déchets
- La construction durable, quels leviers d'action ?

Programme de formation

Évaluation(s)

Quizz en fin de formation
Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

Supports & livrables

- Power point
- Document « Les éco gestes »
- Document « plan de sobriété énergétique »
- Modèle de rapport d'audit

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation se déroule chez l'employeur (intra)
Pour prévoir votre accès en formation dans les meilleures conditions, contactez nous :
ayaformations@gmail.com

Séquence 2 : le plan national de sobriété énergétique

- La sobriété, de quoi parle t'on ?
- Qui est concerné ?
- Les mesures phares
- Les ménages, fortement sollicités

Séquence 3 : Les mesures dédiées aux ménages

- les éco gestes
- Les incitations financières sur les travaux de rénovation énergétique
- Les autres incitations financières

Séquence 3: le rôle de l'auditeur énergétique

- le rôle initial
- Les critères de qualifications liés à la sensibilisation des publics
- Un rôle central dans le changement de comportement des ménages
- S'informer et se former pour mieux conseiller

Séquence 4 : Accompagner efficacement les ménages à diminuer la consommation d'énergie avant et après travaux

- Modifier sa méthodologie et interroger sa pratique
- S'inscrire dans un logique systémique
- Réorganiser la durée et les étapes de son intervention
- Développer son questionnement sur les usages de logement pour personnaliser son discours
- Adapter son discours aux publics
- Utiliser la démonstration et les exemples concrets

Séquence 5 : L'après intervention, une étape à ne pas négliger

- Soigner son rapport d'audit et le personnaliser
- Accompagner les ménages à la lecture de l'audit
- Conseiller efficacement sur les travaux

Conclusion et bilan de la session Evaluation de fin de formation